

Le folklore dans la *Revue celtique* (1870-1920)

Claudine Gauthier

IIAC-LAHIC, Université de Bordeaux

2008

POUR CITER CET ARTICLE

Gauthier, Claudine, 2008. «Le folklore dans la *Revue celtique* (1870-1920)», in *Bérose - Encyclopédie internationale des histoires de l'anthropologie*, Paris.

URL Bérose : article252.html

Publication Bérose : ISSN 2648-2770

© UMR9022 Héritages (CY Cergy Paris Université, CNRS, Ministère de la culture)/DIRI, Direction générale des patrimoines et de l'architecture du Ministère de la culture. (Tous droits réservés).

Votre utilisation de cet article présuppose votre acceptation des conditions d'utilisation des contenus du site de Bérose (www.berose.fr), accessibles [ici](#).

Consulté le 24 avril 2024 à 10h11min

Publié dans le cadre du thème de recherche « Réseaux, revues et sociétés savantes en France et en Europe (1870-1920) », dirigé par Claudie Voisenat (Ministère de la Culture, Héritages) et Jean-Christophe Monferran (CNRS, Héritages).

La Revue Celtique, revue de philologie qui constitue le premier support institutionnel au développement d'une étude scientifique du domaine celtique va, dès ses débuts, accorder une large place au folklore. Il ne s'agit pas là d'un exemple isolé. La philologie est alors conçue comme une science totale dont l'étude des traditions populaires ne représente qu'une branche. Comme ce sont des revues de philologie qui ont accordé le premier espace institutionnalisé au folklore, envisager le parcours de cette discipline dans ces organes offre un excellent reflet de la façon dans ces savoirs se sont constitués et ont évolué sur une ligne historique. La distance que la philologie va prendre, finalement, vis-à-vis du folklore, au tournant du XXe siècle, ne s'est pas d'abord imposée comme une évidence intrinsèque à l'une ou l'autre des disciplines au cours de son développement. Bien au contraire, derrière ces choix institutionnels se cachent les prises de positions scientifiques d'individus, des querelles, plus ou moins larvées, tout comme le contexte politique international au lendemain de la guerre de 1870... Voilà, esquissées rapidement les grandes lignes de notre affaire. Le destin du folklore dans *La Revue Celtique*, fondée par un des pionniers de ces études en France, représente un cas magistral pour percevoir le jeu de ces phénomènes. En chemin, nous constaterons encore quelles autres exigences, micro-historiques, ont ainsi contraint le devenir du folklore français, en le faisant sortir rapidement du champ de la philologie.

Lors de sa parution, en 1870, *La Revue Celtique* s'assigne un projet pour le moins ambitieux :

instaurer, à partir de la France, un lien entre les savants internationaux pour créer un organe scientifique d'études du domaine celtique. Cette revue doit matérialiser ce lien en permettant de coordonner et de centraliser les informations entre les chercheurs à l'échelle européenne. Ainsi, le projet n'est-il pas seulement ambitieux, il est également profondément novateur car aucun équivalent à *La Revue Celtique* n'existe encore dans le monde. D'une façon plus générale, l'étude scientifique de la matière celtique est un domaine si nouveau en France qu'elle n'existe encore qu'en dehors de tout cadre institutionnel.

Le prospectus de cette revue, en délimitant ses objets d'études, l'insère dans le cadre d'une philologie entendue au sens large, c'est-à-dire en tant que science globale. Mais la philologie des langues celtiques en est encore à un stade de son développement où elle n'est pas conçue comme un instrument à appliquer mais comme un outil qui reste encore grandement à construire. Henri Gaidoz espère d'ailleurs que cette revue permettra de mettre au point un tel outil, indispensable au progrès de ces études, en instaurant véritablement le débat européen qu'il appelle de ses vœux. Car nous sommes à un moment où les idiomes celtiques, eux-mêmes, ne sont pas encore tous bien connus et identifiés. Les liens créés entre les érudits celtisants européens grâce à *La Revue Celtique*, en favorisant l'échange des informations, peuvent permettre, dans un premier temps, d'éclairer simplement l'identification de ces langues [1].

Mais, à une heure où la philologie germanique a conquis ses lettres de noblesse grâce à la mise en évidence, par Grimm, de l'existence de lois phonétiques, l'on rêve surtout de pouvoir offrir de telles règles aux langues celtiques. Le débat qui va s'instaurer en ce domaine, au travers de cette revue, va ainsi permettre la mise au point de la découverte d'une loi phonétique majeure des langues celtiques : la chute du « p » indo-européen. En effet, lorsque Windisch publie sa théorie sur la disparition totale du « p » indo-européen dans les langues celtiques, celle-ci est, comme il se doit, immédiatement recensée dans *La Revue Celtique* qui en discute d'abondance. Withley Stokes réagit énergiquement et la critique en bloc. D'Arbois de Jubainville répond et réfute les objections de Stokes, donnant raison à Windisch. Une véritable discussion s'initie ainsi au travers de la revue, grâce à laquelle on parvient finalement à établir en loi cette fameuse chute du « p », mais seulement à l'initiale.

Toutefois, à côté de la haute philologie de l'époque, *La Revue Celtique* intègre régulièrement des articles de folklore qui ne sont pas moins novateurs que ceux consacrés à la philologie, entendue au sens étroit du terme.

Dès le premier volume, un espace est réservé de façon récurrente aux contes bretons de Luzel. Le grand folkloriste allemand Reinhold Köhler offre même un commentaire au conte que Luzel a publié dès le premier numéro, paru en juin 1870. Mais une place est offerte également à des gens comme Liebrecht, Sauvé et Stokes qui, chacun selon sa spécialité, vont apporter leur contribution à l'étude du folklore. Le deuxième volume conserve la même tonalité mais passe de la simple présentation d'études scientifiques à l'engagement méthodologique en prenant parti dans l'affaire du Barzaz Breiz.

Le volume suivant est d'une importance toute particulière pour ces études. En 1876, en effet, Gaidoz rend compte de l'ouvrage de Mannhardt sur la mythologie des champs et des bois chez les Indo-Européens. Il commence son compte-rendu en faisant remarquer que l'auteur a dû débiter son étude en Allemagne, seul pays où ce travail est fait de manière systématique et consciencieuse. Mais, encore ébranlé par la récente guerre franco-allemande, il réagit vivement au fait que l'auteur ait collecté les traditions et superstitions populaires françaises en interrogeant des prisonniers de guerre. Il s'insurge alors : « Nous avons laissé les Allemands écrire notre philologie [2], allons-nous leur laisser le soin d'établir notre mythographie ? Laisserons-nous aux Allemands le soin de faire ce qui est notre œuvre ? » [3]. Peu de temps après, il annonce dans cette même revue la prochaine naissance de ce qui sera *Mélusine*, premier organe spécifiquement dédié à « la mythologie et au folklore des provinces de France » [4]. Mais la France ne dispose pas encore d'un public prêt à accueillir une telle revue [5], uniquement dédiée au folklore, et le hasard veut que le même volume-annuaire de *La Revue Celtique* annonce, à la fois, la naissance et l'arrêt de cette revue.

Qu'importe ! L'intérêt d'Henri Gaidoz pour le folklore, lui, ne se dément pas et *La Revue Celtique*, elle, continue son œuvre. Les articles ayant trait aux traditions populaires du domaine celtique ne cessent de s'y multiplier. Citons ainsi parmi les collaborateurs réguliers qui alimentent la revue en folklore, Luzel, avec ses contes et chansonnettes bretonnes ; Henri Gaidoz, lui-même, dans des articles mêlant dans un seul ensemble philologie, folklore, mythologie comparée et archéologie ; Sauvé, notamment avec ses proverbes, devinettes et dictons de la Bretagne ; David Fitzgerald et Witley Stokes sur le folklore irlandais ; quelques contributions de Paul Sébillot, en particulier sur les formules initiales, intercalaires et finales des conteurs en Haute-Bretagne...

Les efforts d'Henri Gaidoz visant à donner un statut scientifique à l'étude du domaine celtique aboutissent, dès 1876, à la création de la première chaire d'études des langues et littératures celtiques en France, à l'École Pratique des Hautes Études. Celle-ci lui est donc, justement, attribuée. Son second succès institutionnel, la création d'une chaire analogue, seulement trois ans plus tard, au Collège de France va, en revanche, sonner le glas de l'étude du folklore dans *La Revue Celtique*. En effet, c'est Henri d'Arbois de Jubainville, et non Henri Gaidoz, qui obtient cette chaire. La blessure est si vive pour ce dernier qu'elle le convainc de renoncer à la direction de la revue qu'il a lui-même fondée, au bénéfice de son rival, quelques années à peine après l'ouverture effective de cette chaire, en 1881.

La nomination de d'Arbois au Collège, en 1879, intervient au moment de la fondation de la Société Celtique, et des Dîners qu'elle organise, dans un pays où la liberté d'association n'existe pas encore, étant soumise à l'autorisation de la police et du pouvoir. Du fait de ce contexte délicat, même si la Société et ses Dîners sont nés de réunions informelles chez Henri Gaidoz, un seul numéro de *La revue Celtique* y fera allusion. Ainsi, même si ce dernier rend compte du premier Dîner Celtique dans la Chronique du volume IV en des termes enjoués – « fraternelles agapes » - ceux-ci viennent masquer une réalité moins gaie. Il supporte désormais difficilement d'être mis en présence de son rival, particulièrement lors de ces dîners. Très rapidement, il cesse de se rendre à cette manifestation qu'il a pourtant

créée ; *La Revue Celtique* ne tiendra plus jamais la chronique de la Société Celtique et de ses dîners.

L'échange courtois qui marque la passation de pouvoir entre Henri Gaidoz et d'Arbois à la direction de *La Revue celtique* ne constitue qu'une apparence. Même si le nouveau directeur dit espérer voir H. Gaidoz continuer une collaboration régulière avec la revue, dans les faits, le changement de direction manifeste bien vite un changement radical d'orientations scientifiques. Jamais, après 1886, Henri Gaidoz ne publiera d'article dans *La revue celtique*. Il y inscrit comme un point d'orgue le très beau texte intitulé « Flora celtica » où il appelle de ses vœux l'établissement d'une véritable flore populaire des peuples celtiques. Hormis une brève note dans les *Mélanges* de la revue, en 1888, Henri Gaidoz cesse désormais de s'exprimer au travers de *La revue celtique*. Cette décision n'émane pas de lui.

Bien qu'en 1886, Joseph Loth, désormais co-directeur de *La revue Celtique*, se soit félicité de la création de *La Revue des traditions populaires* et lui ait souhaité longue vie, dès 1887, pourtant, le changement de cap de la revue est radical. Sa métamorphose, d'un simple point de vue formel, est évidente : chaque volume regroupe désormais les numéros d'une seule année et compte environ six cents pages. Voilà qui contraste nettement avec les volumes-annuaires de cinq cents pages réunissant trois années. De plus, la revue s'enrichit d'un index des mots celtiques traités dans le volume. Mais les modifications de forme ne constituent pas les seules innovations. Sur le plan du contenu, seule la chronique cherche encore à faire état de toute référence au domaine celtique, dans sa globalité, c'est-à-dire étude du folklore comprise, et signale régulièrement de tels travaux quand ils concernent le domaine celtique. Sinon, à de rares – mais notables – exceptions près, il ne faut plus y chercher désormais d'article portant sur l'étude des traditions populaires. Ces choix incombent pleinement au directeur de la revue, d'Arbois. Dans une lettre datant de 1889, Gaidoz se plaint à Luzel qu'Henri d'Arbois de Jubainville traîne à publier un article qu'il lui a remis. De toute évidence, *La Revue Celtique* ne l'a jamais édité.

En février 1893, Gaidoz commentera les positions scientifiques de d'Arbois en disant à Luzel : « Désormais, *La revue celtique* est remplie par la haute philologie. D'Arbois n'a même pas pris la peine d'écrire la nécrologie de Sauvé ; ce n'était qu'un folkloriste ». De toute évidence, le nouveau directeur de la revue n'entend pas grand chose au folklore. Ainsi, dans un article qu'il a écrit sur le jeûne en Irlande, après avoir, dans un premier temps, passé en revue différents textes mythologiques faisant référence au jeûne, il conclut : « ces textes sont fort intéressants, mais je ne crois pas que, pour se rendre compte du véritable sens de la procédure du jeûne, il faille se contenter de la juger par des documents légendaires »... Certaines phrases sont à ce point révélatrices qu'elle peuvent se dispenser de tout commentaire. Au second degré, l'amateur de folklore appréciera l'humour de cette proposition.

Mais si d'Arbois n'entend pas grand chose au folklore, sa rivalité latente avec Gaidoz a cependant dû être d'un grand poids dans nombre de ses choix scientifiques visant à donner

une forme et une orientation radicalement différentes à la revue. En 1889, outre le fait que d'Arbois n'a jamais publié l'article que Gaidoz lui a remis, *La Revue Celtique* est également contrainte de s'excuser d'avoir omis, à la fois, de signaler la publication d'un article de ce dernier sur la naissance de saint Brendan et de ne pas avoir donné le compte-rendu du tome quatre de *Mélusine*. Comment imaginer que l'oubli ait pu être fortuit alors qu'Emile Ernault, autre nouveau co-directeur de *La revue Celtique*, collabore activement à *Mélusine* ? Comment ne pas, au contraire, imaginer que c'est Henri Gaidoz lui-même qui a demandé ces réparations, lui qui continue à veiller, de toute évidence, sur le contenu de la revue qu'il a fondée. De plus, en 1904, D'Arbois commente le compte-rendu de Gaidoz à un ouvrage sur les Celtes publié dans le *Polybiblion*. Sans même parler du livre en question, il se contente de fustiger le commentaire donné par Gaidoz, sur le ton du professeur corrigeant une mauvaise copie, en accumulant les remarques et critiques vexatoires, disant « Le savant M. Gaidoz n'a pas consulté à ce sujet l'ouvrage (...) il aurait pu lire »... et multipliant ainsi les références que Gaidoz aurait omis de consulter et qui, s'il l'avait fait, lui auraient évité de commettre des erreurs. Il achève, en disant : « Si je n'étais pas réduit ici aux livres de ma bibliothèque rurale je pourrais citer d'autres exemples » [6]. Leur rivalité est manifeste et réciproque.

Ainsi, désormais, *La Revue Celtique* traite de philologie, entendue dans son sens restreint, mais aussi de littérature celtique, d'histoire, d'histoire des religions, d'archéologie et même de droit, dernière orientation qui reflète la formation initiale de d'Arbois. Toute référence au folklore n'intervient désormais que bien incidemment et, uniquement, dans la revue des périodiques, insérée dans la chronique. Certes d'Arbois, à cette occasion, complimente régulièrement le folkloriste A. Nutt pour ses travaux et dit espérer qu'il voudra bien, un jour, offrir un article à sa revue. Mais cela ne se produira jamais.

Aussi, que s'est-il donc produit en 1907 ? Voilà un bien grand mystère. Contre toute attente, le volume de 1907 entreprend d'interroger les traditions populaires. Henri d'Arbois de Jubainville écrit lui-même un article sur « Les pierres baptisées » où il se réfère aux coutumes populaires. Dans un deuxième article, sur le « cyclope en Irlande », il s'essaie cette fois à la mythologie comparée. En comparaison, la note de Joseph Loth sur le *Peredur* en complément d'un article de Nutt, et celle de Witley Stokes sur la naissance et la vie de St. Moling, publiées dans le même volume, paraissent bien maigres...

Hormis ce contre-exemple notable, la situation qui se crée ainsi est, en vérité, bien paradoxale. En effet, l'ensemble de ceux dont d'Arbois s'est assuré le concours pour l'aider à diriger *La revue celtique*, tant Joseph Loth, qu'Emile Ernault ou encore Georges Dottin sont versés dans l'étude du folklore. Ernault, nous l'avons dit, collabore activement à *Mélusine* ; Loth l'a fait, occasionnellement. Il n'en est pas moins folkloriste. Son édition des *Mabinogion* a justement été saluée au regard des services qu'elle rend à la science du folklore, non seulement par sa traduction mais, aussi, par son commentaire. Il présente l'originalité, contrairement aux autres folkloristes de l'époque, quand il étudie certains thèmes de la littérature celtique, de toujours situer son travail comparatif dans le cadre de la matière celtique ; il ne va jamais au-delà. Dottin, enfin, n'hésite pas à se définir lui-même comme

folkloriste ; son article sur « les deux chagrins du royaume du ciel » sera pourtant la seule étude de folklore qu'il donnera alors à *La Revue Celtique* [7].

La mort de d'Arbois, en 1910, ne changera rien, ou pas grand chose, à cette situation, sans doute par fidélité envers celui que les anciens co-directeurs de la revue considèrent comme leur maître vénéré. La chronique, rédigée désormais par Jean Marx ou Vendryes, change de ton et montre une meilleure compréhension des faits de folklore, mais le cap, en ce qui concerne le contenu des articles, demeure immuable. Pourtant... en 1911, *La Revue Celtique* annonce la naissance d'une association internationale des folkloristes, placée sous l'égide de Kaarle Krohn, et cherchant à établir un lien entre les folkloristes de tous les pays car, écrit Joseph Loth, «le folklore occupe une place importante dans la philologie celtique»...

C'est sur cette constatation, particulièrement éloquente du destin assumé par *La Revue Celtique* entre 1870 et 1920, que nous choisissons de clore notre sujet. Nous n'avons déjà que trop commenté la façon dont la place du folklore dans cette revue, loin de se situer dans une quelconque nécessité interne à l'évolution historique de l'une ou l'autre discipline, a entièrement résidé dans les choix d'individus, reflétant tant des préoccupations scientifiques que des rivalités personnelles. Le conflit franco-allemand a servi de catalyseur à Henri Gaidoz et lui donne l'impulsion qui le décide à développer plus activement encore l'étude du folklore en France ; son échec au Collège de France va déterminer la fin des études de folklore dans *La Revue Celtique*.

[1] Ainsi, dès les premiers numéros de la revue, Henri Gaidoz explique comment A. de la Boucherie, romaniste de Montpellier, lui a signalé un manuscrit dans lequel figurent des gloses écrites dans une langue qu'il a jugée inconnue. Il est lui-même parvenu à l'identifier comme de l'irlandais ancien.

[2] Il fait référence à la grammaire des langues romanes de Diez.

[3] La Société de Linguistique, dont Gaidoz est membre, est contrainte la même année, par des exigences ministérielles, de supprimer de ses buts scientifiques l'étude « des légendes, coutumes et traditions pouvant servir la science ethnographique ». Le Bulletin de cette société dit explicitement que c'est le retranchement de ces études des statuts de la Société de Linguistique qui motive la décision de Gaidoz de fonder Mélusine. La coïncidence des deux événements n'a sans doute fait que renforcer la volonté de cette initiative.

[4] Dans les faits, la vocation de Mélusine sera plus large et comprendra l'étude des traditions de la France et de l'étranger.

[5] Mélusine ne serait parvenue à rassembler que 17 abonnés, parmi lesquels on retrouve les noms de Gaston Paris, Ernest Renan, Charles Joret, L. Léger, Ph. Kuff, Bonnet, Henry Carnoy, Bourgault-Ducoudray, Reinhold Köhler, Bonnardot, Merlet, Fleury... Cf. Carnoy, Émile, Dictionnaire des folkloristes

contemporains, s.v. «Eugène Rolland», p. 37.

[6] Revue Celtique, 1904, p. 442.

[7] Id., 1900, p. 349.